

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution vacances d'été 2025

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../..... Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant :

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Païement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables (10 jours ouvrables pour les séjours), que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités est automatiquement annulée.

* Pour les stages : 160 € pour les tarifs plein et 40 € pour le tarif préférentiel

* Pour les séjours : 500 € pour les tarifs plein et 240 € pour le tarif préférentiel

* Pour les plaines : 60 € pour le tarif plein et 20 € pour le tarif préférentiel

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application Date:/...../..... du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances*

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 13 juin 2025 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le : / /

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 7 juillet au vendredi 11 juillet 2025

Du lundi 4 août au vendredi 8 août 2025

Du lundi 14 juillet au vendredi 18 juillet 2025

Du lundi 11 août au jeudi 14 août 2025

Du mardi 22 juillet au vendredi 25 juillet 2025
(Attention jour férié le lundi 21 juillet 2025)

(Attention jour férié le vendredi 15 août 2025)

Du lundi 28 juillet au vendredi 1 août 2025

Du lundi 18 août au **mercredi** 20 août 2025

ATTENTION: Des modifications des lieux d'accueil
sont susceptibles d'intervenir.

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine Héliport I & II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale de l'Héliport - Rue Simons 12 à 1000 Bruxelles

Plaine Dachsbeck I : enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** Ecole maternelle Dachsbeck - Rue Blaes, 47 - 1000 Bruxelles

Plaine Dachsbeck II : enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** École primaire Henriette Dachsbeck - Rue de rollebeek, 22 - 1000 Bruxelles

Plaine Hembeek I : enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** École maternelle Hembeek - Rue François Vekemans, 38 - 1120 Bruxelles

Plaine Hembeek II : enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** Ecole primaire Hembeek - Rue des Trois-Pertuis, 4 - 1120 Bruxelles

Plaine Croisée des Chemins I : enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** École maternelle À la Croisée des Chemins - Av. des Croix de Guerre 80 à 1120 Bruxelles

Plaine Croisée des Chemins II : enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** École primaire À la Croisée des Chemins - Av. des Croix de Guerre 78 à 1120 Bruxelles

Plaine Bockstael I : enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** École maternelle Emile Bockstael - Rue du Heysel 104 à 1020 Bruxelles

Plaine Parc Astrid II : enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** Centre pédagogique du Parc Astrid - Avenue de Madrid 100 à 1020 Bruxelles

Plaine Jacqmain I & II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale Emile Jacqmain - Rue Véronèse 21 à 1000 Bruxelles

En **centre d'accueil** École fondamentale Haren - Rue de la Paroisse 34 à 1130 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

Centres d'accueil Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: / /

Signature:

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel au Secrétariat des activités de vacances